



DEPARTEMENT
DES
PYRENEES-ORIENTALES

—
Arrondissement de Prades

—
Canton de la Vallée de la Têt

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUN 2021**

Date de convocation :

03/06/2021

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 29

L'an deux mille vingt et un et le dix juin à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Jade SAVOYE, Yasmine SEBAHOU, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Jean-Philippe LECOINNET, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Damien OTON (pouvoir à Caroline PAGÈS), Denis OLIVE (pouvoir à William BURGHOFFER), Daniel RENOLLEAU (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

Prend les délibérations suivantes :

N°	OBJETS	RAPPORTEURS	DECISION DU CONSEIL
	Ouverture de la séance (18h30)	M. le Maire	
	Appel	DGS	
	Désignation du secrétaire de séance	M. le Maire	
	Adoption du procès-verbal :	M. le Maire	
	Procès-verbaux de la séance du 13 avril 2021	M. le Maire	Unanimité

N°	OBJETS	RAPPORTEURS	DECISION DU CONSEIL	VOTE DU CONSEIL
	Délibérations :			
2021-06-38	CONVENTION D'ADHESION PETITES VILLES DE DEMAIN	William BURGHOFFER	APPROUVE la convention d'adhésion Petites villes de demain telle que présentée	Unanimité
2021-06-39	DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL	Françoise CRISTOFOL	VALIDER la DM n°1 ci-dessus : Fonctionnement : 1 600€ Investissement : 105 000€	Unanimité
2021-06-40	ADHESION A L'ASSISTANCE MUTUALISEE PAR LE SYDEEL66 AUPRES DES COMMUNES POUR LE CONTROLE ET LE RECOUVREMENT DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DUES PAR LES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	Raphaël LOPEZ	Vu le Code général des Collectivités territoriales, Vu la délibération du SYDEEL n°03/01/2020 du 12 février 2020 relative à la création d'une mission d'assistance mutualisée auprès des collectivités pour la maîtrise et le contrôle des redevances d'occupation du domaine public, et de location des infrastructures d'accueil souterraines des réseaux de télécommunication, ARTICLE 1 : accepte que la commune d'Ille Sur Tet adhère à la mission mutualisée proposée par le SYDEEL66 pour la maîtrise et le contrôle des redevances d'occupation du domaine public; ARTICLE 2 : autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire, notamment la convention à passer avec le SYDEEL66 ; ARTICLE 3 : précise que les éléments précités seront pris en compte dans le budget de fonctionnement de notre collectivité dès l'année 2021 et pour les années suivantes.	Unanimité
2021-06-41	CREATION D'UNE REGIE D'AVANCE	Françoise CRISTOFOL	APPROUVE la création d'une régie d'avance.	Unanimité
2021-06-42	PARTICIPATIONS 2021 AUX DIFFERENTS SYNDICATS OU ADHERE LA COMMUNE D'ILLE SUR TET	Françoise CRISTOFOL	APPROUVE le montant de 33 784,26 € des participations à verser à chaque syndicat auquel la commune est membre	Unanimité

2021-06-43	SUBVENTIONS 2021 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET AUX ASSOCIATIONS	Françoise CRISTOFOL	<table border="1"> <tr><td>CCAS</td><td>87 000,00 €</td></tr> <tr><td>AMICALE DE LA PETANQUE</td><td>1 000,00 €</td></tr> <tr><td>AMIS DU VIEIL ILLE</td><td>600,00 €</td></tr> <tr><td>ASSAAP REFUGE ANIMALIER</td><td>1 500,00 €</td></tr> <tr><td>C.O.S.</td><td>10 000,00 €</td></tr> <tr><td>CONCINUM</td><td>300,00 €</td></tr> <tr><td>DANCE TA VIE</td><td>600,00 €</td></tr> <tr><td>ECOLE DE MUSIQUE</td><td>10 300,00 €</td></tr> <tr><td>FEST ILLE</td><td>16 000,00 €</td></tr> <tr><td>FAVEC</td><td>100,00 €</td></tr> <tr><td>GYM VOLONTAIRE</td><td>1 000,00 €</td></tr> <tr><td>ILLE MAO</td><td>500,00 €</td></tr> <tr><td>JARDINS FAMILIAUX</td><td>400,00 €</td></tr> <tr><td>LES AMIS DE ROBER</td><td>1 000,00 €</td></tr> <tr><td>SAPEURS POMPIERS</td><td>6 000,00 €</td></tr> <tr><td>SECOURS POPULAIRE</td><td>3 000,00 €</td></tr> <tr><td>MISE EN VALEUR EGLISE ST ETIENNE</td><td>1 295,00 €</td></tr> <tr><td>SAUVEGARDE SAINT MAURICE</td><td>300,00 €</td></tr> <tr><td>TENNIS CLUB ILLOIS</td><td>3 100,00 €</td></tr> <tr><td>TET SHUAPA</td><td>500,00 €</td></tr> <tr><td>AMICS CASA SAMSO</td><td>700,00 €</td></tr> <tr><td>UN BOUT DE CHEMIN VERS SOI</td><td>220,00 €</td></tr> <tr><td>ZEZ ART</td><td>500,00 €</td></tr> <tr><td>AMICS SARDANISTES</td><td>600,00 €</td></tr> <tr><td>BASKET CLUB ILLOIS</td><td>2 500,00 €</td></tr> <tr><td>OSHUKAI ILLE SUR TET 66</td><td>300,00 €</td></tr> <tr><td>ILL'DANSE STUDIO</td><td>1 500,00 €</td></tr> <tr><td>ILLE XIII</td><td>15 000,00 €</td></tr> <tr><td>LES TRETEAUX</td><td>1 500,00 €</td></tr> <tr><td>TOTAL</td><td>80 315,00 €</td></tr> </table>	CCAS	87 000,00 €	AMICALE DE LA PETANQUE	1 000,00 €	AMIS DU VIEIL ILLE	600,00 €	ASSAAP REFUGE ANIMALIER	1 500,00 €	C.O.S.	10 000,00 €	CONCINUM	300,00 €	DANCE TA VIE	600,00 €	ECOLE DE MUSIQUE	10 300,00 €	FEST ILLE	16 000,00 €	FAVEC	100,00 €	GYM VOLONTAIRE	1 000,00 €	ILLE MAO	500,00 €	JARDINS FAMILIAUX	400,00 €	LES AMIS DE ROBER	1 000,00 €	SAPEURS POMPIERS	6 000,00 €	SECOURS POPULAIRE	3 000,00 €	MISE EN VALEUR EGLISE ST ETIENNE	1 295,00 €	SAUVEGARDE SAINT MAURICE	300,00 €	TENNIS CLUB ILLOIS	3 100,00 €	TET SHUAPA	500,00 €	AMICS CASA SAMSO	700,00 €	UN BOUT DE CHEMIN VERS SOI	220,00 €	ZEZ ART	500,00 €	AMICS SARDANISTES	600,00 €	BASKET CLUB ILLOIS	2 500,00 €	OSHUKAI ILLE SUR TET 66	300,00 €	ILL'DANSE STUDIO	1 500,00 €	ILLE XIII	15 000,00 €	LES TRETEAUX	1 500,00 €	TOTAL	80 315,00 €	Unanimité
CCAS	87 000,00 €																																																															
AMICALE DE LA PETANQUE	1 000,00 €																																																															
AMIS DU VIEIL ILLE	600,00 €																																																															
ASSAAP REFUGE ANIMALIER	1 500,00 €																																																															
C.O.S.	10 000,00 €																																																															
CONCINUM	300,00 €																																																															
DANCE TA VIE	600,00 €																																																															
ECOLE DE MUSIQUE	10 300,00 €																																																															
FEST ILLE	16 000,00 €																																																															
FAVEC	100,00 €																																																															
GYM VOLONTAIRE	1 000,00 €																																																															
ILLE MAO	500,00 €																																																															
JARDINS FAMILIAUX	400,00 €																																																															
LES AMIS DE ROBER	1 000,00 €																																																															
SAPEURS POMPIERS	6 000,00 €																																																															
SECOURS POPULAIRE	3 000,00 €																																																															
MISE EN VALEUR EGLISE ST ETIENNE	1 295,00 €																																																															
SAUVEGARDE SAINT MAURICE	300,00 €																																																															
TENNIS CLUB ILLOIS	3 100,00 €																																																															
TET SHUAPA	500,00 €																																																															
AMICS CASA SAMSO	700,00 €																																																															
UN BOUT DE CHEMIN VERS SOI	220,00 €																																																															
ZEZ ART	500,00 €																																																															
AMICS SARDANISTES	600,00 €																																																															
BASKET CLUB ILLOIS	2 500,00 €																																																															
OSHUKAI ILLE SUR TET 66	300,00 €																																																															
ILL'DANSE STUDIO	1 500,00 €																																																															
ILLE XIII	15 000,00 €																																																															
LES TRETEAUX	1 500,00 €																																																															
TOTAL	80 315,00 €																																																															
2021-06-44	PLU : MAINTIEN DE LA COMPETENCE COMMUNALE	Alain DOMENECH	<p>DEMANDE le maintien de la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu de PLU et de carte communale au niveau communal, selon les besoins de positionnement demandé par la loi ALUR avant juillet 2021.</p> <p>PRECISE la notification de cette délibération à la Préfecture, à la DDTM et à la Communauté de Communes Roussillon Conflent.</p>	Unanimité																																																												

2021-06-45	PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA COMMUNE	Alain DOMENECH	<p>APPROUVE le partenariat avec SEE YOU SUN et OMBRIERES D'OCCITANIE pour la réalisation d'un programme photovoltaïque, en toitures comme en ombrières sur la commune d'Ille Sur Tet.</p> <p>PRECISE que cette délibération sera suivie de délibérations spécifiques par projet, avec validation d'un bail emphytéotique ou d'une occupation du domaine public.</p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents et à laisser déposer par les opérateurs désignés, les permis de construire ou Déclaration Projet correspondants.</p>	Unanimité
2021-06-46	ACQUISITION POUR L'EURO SYMBOLIQUE DE PARCELLES DE LANDES FAMILLE RIVET	Françoise CRISTOFOL	<p>APPROUVE l'acquisition pour l'Euro symbolique, des parcelles cadastrées au lieu-dit « Cami de Montalba et VALLAGRE » en nature de landes, Section H n° 16, Section H n° 58, Section H n° 50, section H n° 64, section I n° 59.</p>	Unanimité
2021-06-47	BAIL AVEC TDF PARCELLE A N°2 865	Alain DOMENECH	<p>APPROUVE la validation d'un nouveau bail civil avec TDF.</p>	Unanimité
2021-06-48	DECLASSEMENT D'UNE EMPRISE FONCIERE	Alain DOMENECH	<p>Vu la délibération du 31 mai 2012 décidant d'incorporer les voies, réseaux divers et espaces verts de la résidence « Le Millénium » dans le domaine public communal</p> <p>Vu l'article L2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques</p> <p>Vu l'avis de France Domaines en date du 26.08.2019</p> <p>APPROUVE le déclassement de la parcelle cadastrée Section BA n°244 d'une contenance de 21 ares 06 ca.</p> <p>PRECISE que cette emprise intègre le domaine privé communal.</p> <p>CONFIRME la cession de la parcelle cadastrée Section BA n°244 d'une contenance de 21 ares et 06 ca, au profit de la SARL IMAGE pour un montant de 330 000€ avec engagement de la Société IMAGE de déplacer les canalisations en bordure ouest de la parcelle et sans autre condition suspensive.</p> <p>INDIQUE que cette délibération peut être contestée dans les deux mois à compter de sa dernière mesure de publicité par la loi devant le Tribunal administratif de Montpellier.</p>	Unanimité

<p>2021-06-49</p>	<p>CREATION DE LA COMMISSION LOCALE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE D'ILLE SUR TET</p>	<p>Jérôme PARRILLA</p>	<p>Constitution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Maire, président de la commission, - Le Préfet, - Le directeur régional des affaires culturelles et - L'architecte des bâtiments de France - 5 représentants des élus <p>Titulaire Jérôme PARRILLA Alain DOMENECH Maryse NOGUÈS Evelyne FUENTES Danielle POUDADE</p> <p>Suppléant <i>Annabelle ALESSANDRIA</i> <i>Armande IGLESIAS</i> <i>Françoise CRISTOFOL</i> <i>Jean-Louis LIGAT</i> <i>Daniel RENOULEAU</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 représentants d'associations <p>Association pour la sauvegarde de l'Ermitage de Saint Maurice Georges GONZALEZ Madeleine CALMON</p> <p>Association pour la renaissance de Casesnoves Marie-Josée DELONCA Georges DELONCA</p> <p>Association pour la mise en valeur de l'église Saint-Etienne Hélène PRIOU Maryse GONZALEZ</p> <p>Les amis du Vieil Ille Georgette VILLE Dominique BENOIT</p> <p>Amics de la casa Samsó Teresa DALMAU Louis BOUSCAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 personnalités qualifiées : <p>VILLE D'ILLE - HOSPICE D'ILLE Alain SANCHEZ Marc VILAR</p> <p>VILLE D'ILLE - SITE DES ORGUES Kevin GOUBERN Nadine ASTRUC</p> <p>ASPAHR Olivier POISSON Jean-Bernard MATHON</p> <p>DIRECTION DES PATRIMOINES cd66 Marie LANDELLE Alexandra KUGLER</p> <p>CENTRE DE CONSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE Isabelle JUBAL DESPERAMON Catherine ROGE BONEAU</p>	<p>Unanimité</p>
-------------------	---	----------------------------	---	------------------

2021-06-50	CLASSEMENT MONUMENT HISTORIQUE AU TITRE OBJET DE LA CHASSE DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER	Jérôme PARRILLA	APPROUVE la proposition de classement Monument Historique au titre objet de cette œuvre d'art, émise par la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture.	Unanimité
2021-06-51	DON D'UNE STATUE REPRESENTANT SAINT SEBASTIEN	Jérôme PARRILLA	APPROUVE le don et sa clause particulière.	Unanimité

	Questions diverses			
2021-06-52	LUTTE CONTRE LES TERMITES	William BURGHOFFER	APPROUVE la mise en place d'un périmètre de lutte contre les termites sur tout le territoire communal. AUTORISE Monsieur le Maire à mener à bien toutes les procédures nécessaires et à signer tous documents à ce sujet.	Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Vu pour être affiché le 11 juin 2021 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Fait à Ille sur Tet, le 11 juin 2021,

Le Maire,



William BURGHOFFER